

[Texte]

administration, financial administration, of his activities and he would see that it is laid upon him.

Speaking to the main thrust of Mr. Joyal's question, I have had the temerity to endorse that recommendation because I see if that were the pleasure of this Committee and the will of Parliament to introduce this, that it provides a far more direct feeling of accountability to Parliament through this Committee if the deputy head is held accountable and it also achieves one of the major objectives of our report, that he will feel that financial administration, financial management is a vitally important part of his activities and not something done three or four levels below his senior assistants.

We feel that it is an excellent recommendation, but we would think of it as somewhat beyond my mandate or in any event I might very well I hope not be held in contempt, but I certainly would think this Committee might choose to advise me to stay out of the organization of the Parliament of Canada. Mr. Joyal, I have tried to answer your question. I do feel that the Wilson Committee has made an excellent case and that is why I deliberately in paragraph 2.20, as this report is a lengthy one and my report is very lengthy, redirected those particular things to the attention of the Committee. This is so important I would like another word on it, Mr. Chairman. It does not absolve the Minister, it does not put him in any false position, it identifies more what really is happening so that if anything goes wrong, the Minister is still in the position to exercise very significant influence if the so-called accounting officer, namely, his deputy, appears before this Committee and does not adequately discharge himself in terms of answers and so forth.

The Chairman: Thank you, Mr. Joyal, and Mr. Macdonell. I would remind the Committee that we normally adjourn at 12.30 p.m. I do have two questioners left who have indicated they would like to ask some questions, namely, Mr. Clarke and Mr. Huntington, so with your approval we will carry on to Mr. Clarke.

Mr. Clarke (Vancouver Quadra): Thank you, Mr. Chairman. I would like to ask about the direction, if I can refer to it in that way. It seems to me that there were three things going on at the same time, that is, the Wilson study and the regular audit work, and this is my question, was the Auditor General's office at the same time making a study to determine the new direction that their work might take or did that decision come out of the Wilson report?

The Chairman: Mr. Macdonell.

• 1225

Mr. Macdonell: Mr. Chairman, the study of the direction that the office might take was something that was initiated by me very shortly after I took office. My predecessor commissioned a report on the organization and professional standards of the office about a year before he retired. The report was rendered in draft form, it was never acted upon. It has handed to me, I promptly got into and we went forward from there. So by agreement with the Wilson Committee, by agreement with the Chairman, I went ahead in all the things that seemed logical to do. I kept the Chairman informed of these things. By the same token, the Committee carried on their studies, and kept me informed of any things they were studying that might conceivably have a bearing on our present or future activi-

[Interprétation]

sous-chef. En d'autres mots, cette personne est directement comptable de l'administration, de l'administration financière, de ses activités et elle doit s'occuper de s'en charger.

En ce qui concerne la partie essentielle de la question de M. Joyal, j'ai eu la témérité d'appuyer cette recommandation parce que je trouve que s'il plaisait à ce comité et aux membres du Parlement d'adopter cette mesure, la sensation d'être directement comptable au Parlement par l'intermédiaire de ce comité serait beaucoup plus sensible; on satisferait également à un des objectifs principaux de notre rapport, à savoir que le sous-chef sentira que l'administration financière, la gestion financière, constitue une partie essentielle de ses activités et non une chose effectuée par des subalternes de trois ou de quatre paliers inférieurs.

Nous pensons qu'il s'agit d'une recommandation excellente, mais nous n'en trouvons pas moins qu'elle dépasse quelque peu le cadre de mon mandat; je veux, évidemment, ne manquer de respect à personne, et c'est pourquoi je pense que ce comité me conseillera sans doute de ne pas me mêler de l'organisation du Parlement canadien. Monsieur Joyal, j'ai essayé de répondre à votre question. Je pense que Comité Wilson a très bien exposé la situation et c'est pourquoi, délibérément, au paragraphe 2.20, comme ce rapport et le mien sont très longs, j'ai décidé de resoumettre ces détails particuliers à l'attention du Comité. Cela est tellement important que j'aimerais dire autre chose, monsieur le président. Il ne s'agit pas d'absoudre le ministre ni de le mettre dans une situation délicate; il s'agit d'indiquer ce qui se passe réellement afin qu'en cas de problème de fonctionnement, le ministre puisse toujours exercer une influence considérable si ledit officier comptable, à savoir son délégué, comparaît devant ce Comité et ne s'acquitte pas bien des réponses, et ainsi de suite.

Le président: Merci, monsieur Joyal, monsieur Macdonell. J'aimerais rappeler au Comité que nous levons normalement la séance à midi trente. Il y a encore deux personnes qui désirent poser des questions, à savoir M. Clarke et M. Huntington; nous passerons donc, si vous permettez, à M. Clarke.

M. Clarke (Vancouver Quadra): Merci, monsieur le président. J'aimerais poser une question au sujet de l'orientation, si je peux en parler ainsi. Il me semble qu'il y avait trois choses qui se déroulaient en même temps: l'étude Wilson et le travail ordinaire de vérification; or, voilà ma question, le bureau de l'Auditeur général effectuait-il, en même temps, une étude en vue de déterminer la nouvelle orientation que pourrait prendre son travail ou cette décision a-t-elle découlé du Rapport Wilson?

Le président: Monsieur Macdonell.

M. Macdonell: Monsieur le président, c'est moi-même qui ai lancé l'étude sur l'orientation que le bureau devrait prendre, et ce très peu de temps après ma nomination. Mon prédecesseur a fait faire un rapport sur l'organisation et les normes professionnelles dans son service un an avant de prendre sa retraite. Or, ce projet de rapport n'a jamais été adopté. On me l'a donné depuis ce temps-là, et je l'ai alors pris comme projet de départ. Avec l'assentiment du président du Comité Wilson, j'ai mis en vigueur les recommandations qui me paraissaient être les plus utiles. En même temps, le Comité a poursuivi ses travaux, et on m'a tenu au courant des questions qu'ils étudiaient et qui pourraient revêtir de l'importance dans les activités actuelles ou futures de notre bureau. De cette façon-là, nous avons pu agir